



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 03/09/2018

Votre annonce n°18-121776 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.  
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.  
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

### Aperçu de l'annonce

#### Avis de marché

Département(s) de publication : 34

Annonce No 18-121776

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Juvignac.  
Correspondant : M. le maire Jean-Luc SAVY, 997 les Allées de l'Europe 34990 Juvignactél. : 04-67-10-42-42télécopieur : 04-67-10-40-49courriel : marchespublics@juvignc.fr adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

*Objet du marché* : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle municipale Lionel De Brunelis.  
*Lieu d'exécution et de livraison* : juvignac, 34990.

#### Caractéristiques principales :

l'objet du présent marché est la maîtrise d'œuvre pour le rénovation et l'extension de la salle polyvalente Lionel de brunelis.

La mission confiée est une mission de base complète qui comprend les éléments suivants les études d'avant-projet sommaire (Aps), d'avant-projet détaillé (Apd) et de Projet (Pro), l'assistance aux Contrats de Travaux (Act), le visa des Etudes d'exécution et de synthèse (Visa), la Direction de l'exécution des Travaux (Det) et d'assistance aux Opérations de Réception (Aor) avec deux missions complémentaires pour l'opc et la CSSI

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux  
L'Enveloppe financière prévisionnelle prévue pour la réalisation des seuls travaux est de 640 000 euros hors taxes, soit 768 000 euros (T.T.C.).

#### Refus des variantes.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 1.e.r novembre 2018.

*Cautionnement et garanties exigés* : qualification professionnelle exigée des candidats : Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : la consultation est ouverte à des équipes pluridisciplinaires rassemblées autour d'un professionnel de l'architecture identifié comme chef de projet. Au minimum, les compétences professionnelles suivantes sont exigées : architecte.

Les compétences attendues de l'équipe sont :

- Architecture,
- Urbanisme
- Voirie et réseaux divers (Vrd) ;
- Économie de la construction ;
- Animation de projet, participation citoyenne ;
- Structure.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

#### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

#### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : l'architecte devra être titulaire d'un titre d'architecte ou d'un titre équivalent délivré par un Etat de l'union européenne, il devra avoir la capacité juridique de déposer un permis de construire conformément au droit de l'urbanisme français;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

#### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité de la note méthodologique : 45 %;
- prix des prestations : 25 %;
- composition et les références de l'équipe : 15 %;
- planning de la démarche : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 1.e.r octobre 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18-13.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande écrite à l'adresse ci-dessus ou par courriel marchespublics@juvignac.fr  
En téléchargement sur le site <https://marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

-Par transmission électronique sur le site acheteur de la ville de Juvignac <https://marches-securises.fr>

-La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

-Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal auquel sera joint un support informatique (clé Usb/Cd).

-Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé, auquel sera joint un support informatique (clé Usb/Cd).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 3 septembre 2018.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre.

### Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21340123500014

Libellé de la facture : Ville de Juvignac 997 les allées de l'Europe . 34990 Juvignac

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 1.e.r octobre 2018

Objet de l'avis : mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de la salle municipale lionel de brunelis

Nom de l'organisme : Ville de Juvignac

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3585072



> Informations légales